

FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE (FIMO)

Transport de marchandises

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises



Présentation

> Prérequis

- Agé de 21 ans minimum, titulaire :
- du permis de conduire de la catégorie C1, C1E, C ou CE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route.
- ou du certificat d'examen du permis de conduire, attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories.

> Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

> Durée

- 140 heures. Elle est dispensée sur quatre semaines obligatoires consécutives

> Effectif

- Entre 8 et 16 participants maximum

> Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, simulation, ludopédagogie, études de cas, quizz

> Moyens pédagogiques

- salle
- véhicule double commande
- simulateur haut de gamme

> Documents remis

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

> Objectifs généraux

"Permettre au conducteur:

- de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement
- d'appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique."

Arrêté du 3 Janvier 2008 - Modifié

> Le + de la formation

- Une formation intégrant un module éco-conduite avec bilan individuel
- Des moyens matériels performants et innovants
- Une formation active et interactive avec des cas pratiques
- Remise d'une documentation complète et ciblée

> Mode d'évaluation

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- Evaluation finale : Test final d'auto-évaluation proposé au participant

> Validation

- Attestation de formation
- Test final d'auto-évaluation
- Cette formation est valable 5 ans et doit être renouvelée
- Code RS 5769 Code
- Certif Info 112764

> Agrément

- Agrément régional délivré au centre de formation par la DREAL.

OBJECTIF	DURÉE
Identifier les objectifs et étapes de la formation	1 H 00
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et présentation 	

OBJECTIF	DURÉE
THÈME 1 Mettre en oeuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement	65h dont 44h pour la pratique de la conduite (40h de conduite et 4h de commentaires pédagogiques)
<ul style="list-style-type: none"> • Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité - le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant - les principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatisée ou automatique - le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule - application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile : 10h de conduite individuelle comprenant 1 heure de manœuvres professionnelles (sur ces 10h 4 h au maximum peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoute 1h de commentaires pédagogiques • Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement : <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité - le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée - les principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatisée ou automatique - le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule • Application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile : <p>8 heures 10 minutes de conduite individuelle comprenant 1 heure de manœuvres professionnelles auxquelles s'ajoutent 50 minutes de commentaires pédagogiques</p> • Eco-conduite : application pratique de la conduite axée sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, composée des trois temps successifs suivants : <p>Temps n° 1 : 1 heure de conduite individuelle sur un parcours de référence, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (élaboration d'un diagnostic des techniques et du comportement en conduite, mesure de la consommation de carburant) ;</p> <p>Temps n° 2 : 3 heures de formation en salle portant sur les techniques mobilisables pour réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement, en insistant sur l'optimisation de la consommation de carburant ;</p> <p>Temps n° 3 : 1 heure de conduite individuelle sur le même parcours de référence que celui utilisé pour le temps n° 1, permettant la mise en application des techniques enseignées durant le temps n° 2, comprenant 5 minutes de commentaires pédagogiques (nouvelle mesure de la consommation de carburant et comparaison à la mesure relevée durant le temps n° 1, élaboration d'un bilan des améliorations de conduite observées).</p> 	

OBJECTIF	DURÉE
THÈME 2 Appliquer la réglementation du transport routier de marchandises	28 H 00
<p>Application des réglementations</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises : Les temps de conduite et de repos des conducteurs. L'utilisation du chronotachygraphe. La formation des conducteurs. Les conventions collectives. Les statuts particuliers (la fonction publique) • La réglementation applicable au transport de marchandises : Transport public, location, transport en compte propre National et international Les différents contrats et documents de transports nécessaires à l'acheminement des marchandises Redevance d'utilisation des infrastructures routières 	

OBJECTIF	DURÉE
THÈME 3 Mettre en oeuvre les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale	28 H 00
<p>Santé, sécurité routière et sécurité environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance • L'aptitude physique et mentale • La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence • Les principes élémentaires du secourisme • Les règles de secourisme et de signalisation routières • Les risque de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds • Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt • La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages • Le franchissement des passages à niveau • La criminalité et le trafic de clandestins 	

OBJECTIF	DURÉE
THÈME 4 Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise	14 H 00
<p>Service, logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de la marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service • Sensibilisation au développement durable • L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché 	

OBJECTIF	DURÉE
<p align="center">Evaluer les acquis de la formation</p>	<p align="center">4 H 00</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de compétences acquises • Test Final d'auto-évaluation • Commentaires 	

LIEU DE FORMATION

Notre centre Formations N'go, se situe à L'angle du Chemin de la Noue Rousseau – 91220 Le Plessis Pâté.

